



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction

Question écrite n° 98945

## Texte de la question

Mme Valérie Rabault attire l'attention de Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur les dispositifs de sécurité des piscines privées. Malgré la présence d'alarme, de clôture, rendue obligatoire pour sécuriser les piscines depuis le 1er janvier 2016, près de 700 personnes ont perdu la vie par noyade dans des piscines privées en France. En l'espace de quelques années, les décès par noyade ont été pratiquement multipliés par deux chez les enfants et les adolescents. Elle souhaiterait donc savoir de quelle manière la réglementation sur la sécurisation des piscines privées peut être renforcée afin d'éviter que d'autres drames se produisent.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Rabault](#)

**Circonscription :** Tarn-et-Garonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98945

**Rubrique :** Bâtiment et travaux publics

**Ministère interrogé :** Logement et habitat durable

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 septembre 2016](#), page 8310

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)